



Grenoble Escalade
Montagne Ski Alpinisme
www.gemsa.fr

DEMANDE D'ADHESION AU CLUB
Exercice 1er septembre 2021 – 31 août 2022
*Formulaire à remplir, signer recto et verso
et à remettre au Club.*

SECTION LOISIR, sans Licence
Pour les couples et les familles, une fiche par personne.

**VOTRE ADHESION ET L'ASSURANCE PRENNENT EFFET SEULEMENT APRES LA REMISE DE
VOTRE CERTIFICAT MEDICAL.**

NOM		PRENOM	
DATE DE NAISSANCE		FEMME HOMME	
ADRESSE			
CODE POSTAL		VILLE	
PAYS		NATIONALITE	
TELEPHONE	Fixe		Mobile
PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT	Nom Prénom		Téléphone
ADRESSE COURRIEL			
PHOTO IDENTITE	A fournir lors de l'inscription, ou à ajouter dans votre espace Kanas		

Vous serez inscrit sur la liste de diffusion du Club. Si vous ne souhaitez pas figurer sur cette liste, cochez la case :

Indiquez si vous souhaitez être inscrit sur les listes de diffusion.

- | | | |
|--|---|---|
| <input type="checkbox"/> Escalade /Alpinisme | <input type="checkbox"/> Ski de randonnée | <input type="checkbox"/> Randonnée Raquettes |
| <input type="checkbox"/> VTT | <input type="checkbox"/> Randonnée Pédestre | <input type="checkbox"/> Course / Trail / PPG |
| | <input type="checkbox"/> Ski de fond | |

Adhésion à GEMSA

1 / Cochez la catégorie pour votre adhésion : adhésion GEMSA Section Loisir

Cocher		Catégorie	général
<input type="checkbox"/>	N	NORMAL : né avant le 31/8/2004	60 €
<input type="checkbox"/>	C	CONJOINT de membre inscrit en NORMAL	50 €
<input type="checkbox"/>	F	3ième membre et plus d'une famille	35 €

2 / Certificat médical :

Le certificat médical est obligatoire chaque année pour la pratique des sports de montagne, Il doit avoir moins de 1 an au moment de l'inscription.

Téléchargez en un modèle sur le site FFME : <https://www.ffme.fr/wp-content/uploads/2019/11/certificat-medical-type.pdf>

Complétez les informations pour l'inscription et fournir un exemplaire du certificat médical :

Nom du médecin	
Date Certificat médical	

Je m'engage, en m'inscrivant à des activités organisées par le Club, à pratiquer uniquement celles pour lesquelles je suis apte.

3 / Cochez votre choix de licence et/ou assurance.

Je souscris à l'assurance proposée par GEMSA, et atteste avoir pris connaissance des notices d'information 2019, éditée par l'ANCEF :

- Garanties assurance <http://www.passeportmontagne.com/vos-garanties/>
- Je m'engage, en m'inscrivant à des activités organisées par le Club, à pratiquer uniquement celles pour lesquelles je suis assuré.

Je suis déjà assuré et déclare refuser de souscrire à l'assurance de personnes proposée par GEMSA.

Je joins mon attestation d'assurance nominative, et m'engage, en m'inscrivant à des activités organisées par le Club, à pratiquer uniquement celles pour lesquelles je suis assuré.

Date et Signature de la page 1 recto.

DEMANDE D'ADHESION A GEMSA verso

4 / Si vous souscrivez l'assurance proposée par l'ANCEF, cochez la formule.

Assurance ANCEF **10,00 €**

Vous pouvez souscrire des garanties complémentaires renforçant les garanties de base :

Assurance ANCEF + Complémentaire : **10,00 € + 10,00 €**

Calculez le total à régler.

Attention, si le montant est faux, nous ne pourrons vous délivrer votre adhésion.

Le cas le plus fréquent devrait être de 70€, et 60 € pour le conjoint.

Total à régler :

Une facture est disponible dans votre espace « Kanas »

Moyen de Paiement : Virement Chèque Espèces Carte Bancaire

Remettez votre demande.

1. Dossier à remettre au Club lors de ses permanences au 2-4 avenue de Beauvert Grenoble, ou envoyer par courrier à GEMSA 4, Avenue de Beauvert 38100 Grenoble
2. Votre licence GEMSA sera envoyée par mail avec vos identifiants sur votre espace personnel de notre logiciel de gestion en ligne "Kanas".

Vous pouvez souscrire par internet sur le site Helloasso par Carte bancaire ou par mail :

1. Imprimez, remplissez, numériser la fiche d'inscription.
2. Renvoyez l'imprimé numérisé à : adhesion@gemsa.fr
3. Les références bancaires de GEMSA sont à demander par mail à info@gemsa.fr
4. Vous réglez par virement internet.

5 / Confidentialité des informations et traitement des données personnelles.

Les informations recueillies sont nécessaires et obligatoires pour votre adhésion à l'association.

Elles sont enregistrées dans des fichiers informatisés* par le président du club.

Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : cadres pour les sorties, et membres du conseil d'administration.

Les données sont conservées pendant 5 ans par l'association. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données, en vous connectant à votre espace personnel sur Kanas.

*Les modalités de conservation des traitements de données sont consultables au club sur demande.

6 / Engagement.

Je demande mon inscription à l'association GEMSA Grenoble Escalade Montagne Ski Alpinisme.

Je reconnais avoir été informé, conformément à l'article L.321-4 du Code du sport, de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant les dommages corporels auxquels la pratique des sports m'expose, ainsi que le besoin d'assistance qui peut en résulter.

Je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présente la souscription d'un contrat d'assurance couvrant ma responsabilité civile lors de la pratique des sports en individuel ou en autonome.

Je reconnais avoir été informé que la licence-assurance FFME qui m'a été proposée par l'association peut couvrir les dommages corporels résultant de la pratique des sports de montagne, le besoin d'assistance qui peut en résulter, ainsi que la responsabilité civile lors de la pratique de ces sports y compris en individuel ou en autonome.

Date et Signature de la page 2 verso.
--